

Les grands ensembles comme frontière sociale : les jeunes à l'épreuve de l'urbanisation

“ La stratégie anti-cités est barbare ? Oui elle est épouvantable, mais elle commande la dissuasion ”.

François Mitterrand

Introduction

“ La délinquance est un phénomène de civilisation, d'urbanisation non concertée, exacerbée par une profonde injustice dans la répartition des ressources du pays, dans la jouissance des droits et des libertés du citoyen ”. Ainsi s'exprime Pierre Mauroy, député et maire de Lille, devant les membres de la Commission d'études sur la violence dont le ministre à la Justice Alain Peyrefitte, sur la demande de Valéry Giscard d'Estaing, assure la présidence. Le dirigeant national du parti socialiste ajoute : “ Plus que la ville, c'est la situation actuelle, telle qu'elle existe dans les villes, qu'il faut accuser. La cité n'est que le théâtre de ce phénomène ”.

La mise en place de cette commission répond à la médiatisation des problèmes de violence urbaine qui se multiplient dans les années 1970, en particulier depuis le développement de la crise économique. Très régulièrement, les journaux se font les porte-parole de cette montée de la violence, issue, selon eux, des jeunes habitant les cités populaires.

Alors que certains dirigeants politiques, en particulier à droite, n'entendent y répondre que par un arsenal de mesures répressives, d'autres tentent de démontrer le lien étroit qui existe entre violence urbaine et crise sociale.

L'ouvrage de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, paru en 2003, offre un exemple intéressant de cette dialectique sociale au travers de l'étude de Montbéliard¹. Si les sociologues se sont effectivement intéressés très tôt, pour ne pas dire immédiatement, à la question de la place des jeunes dans les nouveaux ensembles d'habitation, comme en témoignent les travaux d'Henri Chombart de Lauwe dès la fin des années 1950, en revanche, nous manquons encore de travaux historiques sur ces questions². Il s'agit pourtant, de mon point de vue, d'un jalon

¹ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

² Du point de vue de la production sociologique, on peut aussi citer les travaux de la Fondation pour la Recherche sociale, notamment ceux publiés dans *Recherche sociale*, n°4, 1966 sur “ les jeunes dans la ville ”.

essentiel pour comprendre les mutations de la société française au cours de la seconde partie du XXe siècle. La question de l'immigration y tient une place primordiale.

Ce texte a donc pour ambition de resituer l'enjeu du logement social dans ses perspectives de développement social, en particulier concernant la mobilité des jeunes. En d'autres termes, ce type de logement, les grands ensembles, a-t-il ou non constitué un obstacle à la mobilité des jeunes ? Dans cette perspective, le choix des années 1960-1970 ne doit bien entendu rien au hasard. Cette période constitue en effet le jalon entre les années de production intense de logement social, et la mise en place dans les années 1980 des politiques de réparation à la fois sociale et architecturale de ces mêmes ensembles d'habitation. Il s'agit donc d'apporter ici des éléments de rééquilibrage chronologique. En particulier, il s'agira de montrer en quoi les années 1960 sont déjà porteuses de nombreuses interrogations, voire de doutes, concernant la place des jeunes dans la société, notamment, au travers de leur évolution sociale dans les grands ensembles. Faits pour favoriser la mobilité sociale des jeunes, les grands ensembles, dix ans plus tard, apparaissent comme l'un des éléments essentiels, pour ne pas dire le principal, qui explique au contraire la marginalisation, la ghettoïsation de ces mêmes jeunes.

Pour expliciter ce propos, il sera question dans un premier temps des enjeux liés à la mobilité des jeunes dans les années 1960. Les nouveaux ensembles d'habitation reçoivent en effet la mission de favoriser grâce à leur modernité la mobilité sociale des jeunes.

Dans un second temps, mon propos insistera sur les raisons de la dégradation sociale touchant en particulier les jeunes. Les représentations médiatiques de cette crise sont alors manifestes : les jeunes constituent bien l'enjeu majeur de la question.

Enfin, seront présentées les principales mesures proposées pour enrayer cette crise d'un nouveau genre. L'accent sera mis sur le principal dispositif censé opérer la conjonction entre le social et l'urbain : "*Habitat et vie sociale*".

Les nouvelles formes d'urbanisation et leurs corollaires sociaux.

La création des grands ensembles à partir des années 1950 est généralement présentée par les autorités gouvernementales comme une réponse à la fois à la crise aigue du logement que connaît la France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'aux impératifs de modernisation sociale du pays. La mesure quantitative du baby-boom rend la place des jeunes centrale dans les problématiques qui sont développées dans les nouveaux centres urbains. A partir de cette date, les "jeunes" deviennent une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics à tel point qu'un ministère de la Jeunesse est même constitué. L'un des buts principaux des politiques mises en place va être de faciliter l'intégration sociale de ces jeunes.

Dans cette perspective, leur installation dans les nouveaux ensembles urbains doit constituer un élément fondamental des politiques d'intégration sociale.

La première référence concernant les grands ensembles dans les années 1960 est constituée par le caractère juvénile de ces populations. Plusieurs enquêtes révèlent que les moins de vingt ans (dont une très grande majorité de très jeunes) y représentent 50% de la population totale. A Paris en 1962, les 0-24 ans constituent à eux seuls 29% de la population totale. Le chiffre est croissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale : 35% pour le département de la Seine et 39% en Seine et Oise et Seine et Marne. Cette surreprésentation pose un certain nombre de problèmes, en particulier du point de vue de la vie sociale. C'est avant tout la question des équipements collectifs pouvant accueillir ces jeunes qui est posée. L'une des questions soulevées concerne leur implantation. Faut-il en effet les construire au cœur du grand ensemble ou au contraire à sa périphérie afin de soustraire les jeunes à la pression sociale à laquelle ils se sentent soumis dans leur environnement urbain quotidien ? La question, si elle a été effectivement posée par des spécialistes de l'adolescence très tôt, n'a en revanche pas reçu de réponse effective de la part des constructeurs de ces équipements collectifs. D'autre part, et certainement plus qu'on ne l'a dit, la question de la mobilité dans les grands ensembles est déjà posée dans les années 1960 comme constitutive d'une identité sociale en construction. Au mi-temps des sixties, le taux de mobilité globale est estimé à 10%. Ce faible taux de rotation a en tout cas un effet direct sur le développement des jeunes : le grand ensemble de vient leur élément de référence. Dans un certain nombre de cas, cela peut d'ailleurs déboucher sur une précarisation de certaines familles : leurs revenus les empêchent en effet de changer de logement alors que le nombre d'enfants au foyer a augmenté. Il s'en suit donc une situation de surpeuplement. Globalement, on relève dès les années 1964-1965 une évolution négative en matière de mobilité des jeunes comme de leurs parents. Certains grands ensembles se caractérisent de plus en plus par une tendance à la ségrégation. Toutefois, pour certains observateurs des grands ensembles, cette évolution sociale ne doit pas être appréhendée de manière négative : " La mobilité peut être une des causes d'un sentiment d'instabilité et d'insatisfaction vis-à-vis du grand ensemble, mais le phénomène de ségrégation qu'elle engendre peut-être perçu de façon favorable, l'homogénéité du groupe social se trouvant accrue " ³.

Parmi les caractères propres à la vie des jeunes dans les grands ensembles, on relève bien souvent la question de l'ennui. Le grand ensemble est perçu comme un lieu privé de toute

³ *Informations sociales*, n°1-2, 1970, p. 36.

distracted, de vie sociale. Il est surtout loin de tout. Beaucoup de jeunes estiment souffrir d'une situation d'enclavement.

En 1964, l'un des tout premiers reportages télévisuels sur les nouveaux ensembles construits en Région parisienne porte précisément sur les plus jeunes des résidents. Le titre générique de ce reportage tourné à Massy où un habitant sur deux a moins de 20 ans est explicite : "L'avenir est à vous. Jeunes dans une ville neuve"⁴. Si la plupart des jeunes interrogés reconnaissent le progrès indéniable que leur procure leur nouveau lieu de résidence, certains d'entre eux soulignent également le risque d'enfermement social que représentent ces grands ensembles. La question du manque de loisirs disponibles localement est particulièrement mise en avant.

La question de la mobilité est elle-même centrale dans les programmes initiés par les pouvoirs publics. Les nouveaux espaces construits doivent favoriser la mobilité sociale et culturelle des jeunes. Pour cela, un certain nombre de structures doivent y être implantées. De ce point de vue, il est par exemple significatif que la Société Centrale Immobilière de Construction (SCIC), émanation de la Caisse des Dépôts et Consignations, se dote, dès 1955, d'un programme de développement social et culturel essentiellement tourné vers les jeunes. L'un des buts visés par l'association chargée de ces programmes, l'ALFA (Animation pour le Logement Familial et l'animation des grands ensembles)⁵ est de favoriser l'émancipation des jeunes. En 1970, l'ALFA gère notamment 33 centres socio-culturels. La plupart d'entre eux sont implantés au cœur même des cités. Le grand ensemble a alors tendance à fonctionner sur lui-même.

Les réponses apportées ne semblent toutefois pas avoir été à la mesure des problèmes posés. Dès 1961, certaines associations lancent "un cri d'alarme" devant la croissance très élevée du nombre de jeunes dans les nouveaux ensembles urbains et, parallèlement, le manque de structures sociales censées pouvoir les accueillir. Pour l'une d'entre elles, proche d'Emmaüs, "Pour que se rejoignent ceux qui savent et ceux qui peuvent", il y a "urgence de l'effort à accomplir pour éviter la démoralisation de toute une génération".. De son point de vue, les vraies responsables ne sont pas les jeunes mais les élites qui n'ont pas su anticiper un tel mouvement⁶. Selon elles, il y a bien un rapport de gémellité entre le taux de délinquance des jeunes et l'importance des agglomérations. Plus ces dernières sont importantes, plus elles génèrent de la violence juvénile, en particulier sous la forme de bandes. La solution ne peut

⁴ "Jeunes dans une ville neuve", réalisation de Jean-Pierre Chartier, 1964, 27 minutes, Bibliothèque nationale.

⁵ Devient par la suite "Animation, Loisirs Familiaux, Action Sociale".

⁶ Archives Emmaüs, dossier "animateurs", Centre des Archives du Monde du Travail, Roubaix.

venir que du développement social pour ces associations : “ Il est essentiel d’administrer la cité nouvelle, expliquent-elles, d’équilibrer la vie de ceux qui la peuplent, de l’animer par une action sociale plus intense et plus préoccupée des besoins profonds de l’homme ”.

Les enquêtes de terrain témoignent d’une montée de la violence dès les années 1960. Ainsi, de 1963 à 1964, le nombre de vols d’automobiles et de mobylettes commis par des mineurs de 18 ans a augmenté dans le département de la Seine (Paris et les départements limitrophes) de 20%. Quant aux délits sexuels faits en bande dans les caves et les terrains vagues, l’étude note qu’ils sont “ également très nombreux ”⁷.

Le constat qui est dressé en 1970 est donc plutôt sombre concernant la place des jeunes dans les grands ensembles. Il est vrai qu’à cette date les moins de 20 ans représentent 50% des gens vivant dans ces ensembles d’habitation. Ce qui entraîne effectivement un déséquilibre en matière de peuplement. Selon une enquête du CEDER, les adolescents y sont perçus pour un certain nombre d’entre eux comme “ vaguement menaçants ” par les populations locales⁸. La question de la ségrégation sociale est en fait clairement posée. S’il y a une ségrégation selon les classes sociales, il y a également une ségrégation selon les âges due à la surreprésentation des jeunes dans la plupart des grands ensembles.

Une série de faits divers tragiques va médiatiser la question du rapport que les jeunes des grands ensembles entretiennent véritablement avec leurs espaces de vie.

Crise urbaine, crise sociale

La presse régionale et nationale, comme cela a été souligné en introduction, fait de la question des violences urbaines un enjeu essentiel auprès de ses lecteurs à partir des années 1970. Après avoir dénoncé les considérations architecturales qui avaient présidé à la construction de la plupart des grands ensembles (des “ univers concentrationnaires ” pour *Le Figaro*), c’est au tour des populations qui y vivent de faire l’objet de l’attention des journalistes.

Le *Nouvel Observateur*, en 1973, publie à sa Une ce titre éloquent : “ Les banlieues de la peur ”. La photo illustrant la couverture montre un homme, de dos, cheminant la nuit vers un grand ensemble aux allures fantomatiques. L’accent est mis sur l’enfermement social des jeunes : “ Volets clos, barres de fer aux portes, passants apeurés, rues désertes, c’est l’enfer des banlieues. 30 000 agressions par an, sans compter les voitures, les cambriolages, les hold-up, les viols commis de plus en plus souvent par des adolescents. Une jeunesse pauvre,

⁷ *Recherches sociales, op. cit.*, p. 40.

⁸ Enquête publiée dans *L’habitation*, mai 1970.

déboussolée et menaçante qui, face aux valeurs que lui proposent les adultes, ne sait plus où trouver refuge. N'a-t-elle le choix qu'entre le désespoir et la délinquance ? ”⁹.

Pour certains chercheurs en sciences sociales, ces jeunes en situation de précarité sociale apparaissent comme les nouvelles classes dangereuses de la société moderne. On peut ainsi, selon eux, faire le parallèle entre le phénomène des bandes, en particulier les Blousons noirs, et l'environnement social qui est le leur. La causalité est clairement établie : la bande naît d'une démarche de ségrégation, d'un sentiment de rejet. “ L'accident ségrégatif est profondément ressenti par le groupe comme un rejet de la part de la société ” constatent pour leur part Philippe Robert et Pierre Lascoumes en 1974¹⁰. Pour autant, l'intégration sociale de ces jeunes continue à passer par la revendication de l'autonomie en matière de logement. En 1974, une enquête SOFRES révèle que 62% des jeunes Français interrogés aspirent à disposer d'un logement indépendant et si possible d'un logement à soi. En revanche, 53% des jeunes qui ont été sondés estiment avoir du mal à trouver les informations dont ils ont besoin dans le domaine du logement. 17% ne disposent d'aucune information¹¹.

Dans de nombreux cas à partir des années 1974-1975, le pas qui consiste à faire le lien entre délinquance juvénile et jeunesse immigrée est franchi. Dans son ouvrage sur les jeunes d'origine étrangère, la sociologue Maria Llaumett met l'accent sur la stigmatisation sociale dont sont victimes, dans les années 1970, les jeunes qui vivent dans des grands ensembles. Elle cite par exemple ce témoignage d'un patron de discothèque de la région lyonnaise paru dans *Le progrès de Lyon* en juillet 1981 : “ On ne veut pas que notre discothèque devienne une succursale des Minguettes, un autre ghetto. Comme la ZUP, les Français partiraient (...) On n'y peut rien, c'est comme ça ! Alors, on essaie de limiter à 20 % le nombre de jeunes étrangers. D'ailleurs des sociologues avancent le chiffre de 15% comme limite. On est encore loin de ces normes ”¹². Un an plus tard, *Le Figaro* publie une série d'enquêtes sur “ les villes chaudes de la violence ”.. Au sujet de Marseille, le quotidien conservateur constate que la violence s'y exerce “ avec l'implacable régularité d'un balancier de métronome : une agression toutes les 7 minutes ”. Pour l'auteur de l'article, il s'agit “ d'un rythme infernal qui engendre la peur, menace constante qui provoque la colère, étau d'angoisse qui se resserre et déclenche des flambées de haine (...) Harcelés par la *raille*, ces bandes de loubards où les

⁹ *Le Nouvel Observateur*, 18 juin 1973.

¹⁰ Philippe Robert et Pierre Lascoumes, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Paris, Editions Ouvrières, coll. l'évolution de la vie sociale, 1974.

¹¹ *Revue H*, publiée par la fédération nationale des HLM, octobre 1977.

¹² Cité par Maria Llaumett, *Les jeunes d'origine étrangère. De la marginalisation à la participation*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 46.

délinquants maghrébins dominant, les Marseillais ont la fièvre ”¹³. Deux jours plus tard, c’est encore la cité phocéenne qui sert de toile de fond à cette enquête. Le fait que le maire de Marseille, Gaston Deferre, soit aussi ministre de l’Intérieur, n’est peut-être pas tout à fait fortuit. Le texte de présentation est clair : “ Dans les quartiers à forte densité maghrébine, la situation devient explosive. Marseille Nord est sous haute tension ”. La question de la délinquance juvénile organisée par des ressortissants d’origine étrangère tient une grande place dans l’article. Le journaliste évoque notamment “ des ensembles HLM pratiquement sous la coupe des loubards, où les habitants subissent le plus souvent la loi de bandes de jeunes, à majorité maghrébine. Délinquance juvénile, agressions, rackets et autres formes de chantages alimentent quotidiennement la chronique locale ”. Ici, c’est bien l’idée du ghetto ethnique qui prévaut. Il est en effet question de “ cités ghettos ” de “ quartiers peu à peu transformés en enclaves étrangères ”.

Dans une nouvelle série intitulée cette fois “ La France face aux immigrés ” parue durant ce même été où le gouvernement expérimente ses dispositifs anti-été chaud, *Le Figaro* évoque le “ drame des cités ghettos ”. Il y est notamment question de ces “ cités lépreuses ” dans lesquelles de nombreux jeunes Algériens, sous contrôle judiciaire est-il précisé, sont rejetés de tous “ car malheureusement, constate le journaliste, la ségrégation existe non seulement de la part des Français envers les immigrés mais entre les immigrés eux-mêmes et la marginalité des Maghrébins se vérifie partout ”¹⁴.

Le comité d’étude sur la violence dont il a été fait mention en introduction met en lumière, au travers de son groupe de travail “ Urbanisation, habitat et violence ”, le rapport qui peut-être fait entre habitat en voie de paupérisation et marginalisation sociale des populations jeunes. Il est à nouveau question de la pathologie de la ville. Pour les membres du groupe de travail, il est établi qu’il existe une liaison entre certains types d’habitat et d’urbanisation comme les grands ensembles et la violence. La question de la dégradation des relations sociales dans les cités d’habitat populaire explique dans une large mesure la montée croissante de la violence : “ A la continuité des relations sociales ont succédé la solitude, l’anonymat et l’indifférence (...) L’individu ne s’est jamais senti aussi étranger que dans ces cités, aussi seul que dans ces ensembles. La ville isole les individus au sein d’une foule solitaire. Elle les rend aussi anonymes ”¹⁵. Concernant la lutte contre la violence de la jeunesse, les propositions restent assez banales. Il est notamment recommandé d’accroître la participation des jeunes au choix

¹³ *Le Figaro*, 5 juillet 1982, *ibid.*

¹⁴ *Le Figaro*, 27 juillet 1982.

¹⁵ *Revue H*, *op. cit.*,...

et à l'organisation des loisirs. C'est bien en réalité l'ensemble des facteurs permettant le développement de la vie sociale qu'il convient de revoir. L'essentiel des rapports établis sur la question de la relégation sociale des jeunes établissent le même constat, à savoir que la plupart des grands ensembles français souffrent d'un déficit d'équipements collectifs. Ce manque occasionne un manque de vie sociale, seule capable de fournir aux jeunes un moyen de répondre à leurs difficultés personnelles. Cela va donc être l'un des buts affichés des programmes "Habitat et vie sociale" dont la genèse est à rechercher au cours du colloque qui se tient à Dourdan en 1973.

Les politiques de réparation mises en œuvre. L'exemple d'"Habitat et vie sociale".

Le meurtre d'un jeune par un tenancier de bar à La Courneuve en 1971 a relancé la polémique sur ce que l'on appelait alors couramment le " malaise des grands ensembles ". La première réponse du gouvernement se manifeste avec la circulaire Chalandon du 15 décembre 1971 qui propose une série de dispositions visant à promouvoir la vie sociale dans les grands ensembles. Si les intentions sont certes louables, l'éventail des propositions semble bien loin des difficultés que connaissent certains jeunes habitant des grands ensembles. Deux ans plus tard, se tient à Dourdan un colloque réunissant chercheurs, techniciens, élus, militants associatifs et habitants. L'un des enjeux majeurs de ce que l'on appellera bientôt "Habitat et vie sociale" est de faire de l'habitat autre chose qu'un produit régi par la loi du marché et donc proportionné aux moyens du client. Chaque habitant doit trouver sa place, en particulier les jeunes.

Pour le directeur Jeunesse et Activités socio-éducatives du ministère de la Jeunesse qui intervient au cours de cette rencontre, il y a sans nul doute nécessité de privilégier les jeunes car ils sont à la fois les co-auteurs du changement social et l'enjeu. Quant à René Lenoir, directeur de l'Action sociale au ministère des Affaires sociales, il estime pour sa part que l'action sociale doit d'abord s'adresser aux individus ou groupes considérés comme menacés ou perturbés. C'est donc d'abord l'objectif réparateur ou curatif qui doit être privilégié. Mais l'action sociale doit aussi viser à prévenir toute inadaptation car, de son point de vue, " le jeu de cette fonction de prévention et d'accueil doit faciliter l'épanouissement de la vie sociale ". La cible des jeunes en voie de marginalisation sociale est donc ici clairement affichée. Reste à trouver les moyens pour mettre en œuvre les ambitions affichées au cours du colloque de Dourdan.

Dès 1975, trois ensembles d'habitations, dont un seul constitue en fait une ZUP, font l'objet d'un premier repérage : il s'agit en l'occurrence de quartiers des villes de Lille (Boulevard de

Belfort), Lorient (ZUP de Kernavec), et Rouen (Grammont). C'est également au cours de cette année que l'Etat donne son accord pour la mise en œuvre, dans le cadre du VIIe Plan, d'un programme d'actions prioritaires intitulé " Mieux vivre dans la ville " dont l'action n°2 a précisément pour objet l'amélioration du logement et des services collectifs de voisinage dans les grands ensembles. Plus largement, il doit s'agir, dans une cinquantaine de zones urbaines toutes situées en périphérie des grandes agglomérations, de lutter à la fois contre les phénomènes de dégradation physique des immeubles et contre les " signes de pauvreté sociale et culturelle " ¹⁶.

L'originalité de cette démarche ainsi définie et impulsée par la direction de la Construction du ministère de l'Equipement consiste en effet à appréhender globalement la situation d'un quartier afin de définir un programme d'actions cohérentes. La question des loisirs y est ainsi signifiée, le nombre de bases de loisirs et de plein air devant être intensifié au cours du VIIe Plan. Les programmes "Habitat et vie sociale" vont se répartir en deux périodes successives. Au cours de la seconde, les années 1977-1980, outre les trois opérations menées sous l'égide de la DATAR dès 1975 et précédemment citées, ce sont en tout 53 programmes qui vont être ainsi mis en chantier.

Parmi les principales opérations, il faut citer celle de *Frais vallon* à Marseille et celle concernant les quartiers sud de Lille. L'essentiel des sites est marqué par une très forte proportion des populations jeunes habitant le quartier. Le cas de Marseille est significatif : la ville compte 29,2% de moins de 20ans. Le pourcentage s'élève à 52% pour le quartier retenu par le ministère de l'Equipement. A Lille, la proportion dans les quartiers sud est de 49% ¹⁷. Nulle surprise à ce que les programmes sociaux comportent un grand nombre de mesures en faveur des jeunes. L'objectif affiché plus ou moins clairement est bien, au final, de tenter par tous les moyens d'enrayer la délinquance juvénile. A Lille, la municipalité, avec l'aide des techniciens du ministère de l'Equipement, met en place un Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise (GEDAL). Il doit notamment promouvoir une vraie politique d'animation grâce à la création d'équipements de proximité pour les jeunes dans tout le quartier. A Marseille comme à Lille, ainsi que dans la plupart des sites ayant bénéficié des crédits "Habitat et vie sociale", il apparaît clairement que l'essentiel des dispositifs mis en place en direction des jeunes a surtout porté sur les besoins en matière d'animation. En revanche, ceux visant l'intégration, notamment professionnelle de ces mêmes jeunes, ont été

¹⁶ Archives du ministère de l'Equipement, CAC, 1982047-3.

¹⁷ Opérations "Habitat et vie sociale". Premier rapport d'évaluation. Avril 1977. ADEP-ADELS.

plus rares. Les situations décrites par Beaud et Pialoux trouvent donc une partie de leurs causes dans le traitement social des pouvoirs publics de la marginalisation des jeunes.

Si l'on étudie par exemple la rénovation de la ZUP dite n°1 à Marseille, on constate parmi les réalisations la construction de trois maisons de quartier, trois crèches ainsi que de plusieurs équipements à vocation sportive ou de loisirs. La recherche d'un accroissement de potentiel des équipements scolaires est également avérée. En revanche, on ne relève guère a priori de programmes exclusivement sociaux à destination des jeunes, notamment en faveur de leur insertion sur le marché du travail.

Sans doute est-ce la raison pour laquelle la plupart de ceux qui auront eu à évaluer d'une manière ou d'une autre les dispositifs "Habitat et vie sociale" s'accorderont sur un bilan en demi teinte. La procédure engagée par les pouvoirs publics a bien été innovante, en particulier du fait de la déconcentration des moyens financiers. En même temps, si l'action sur le bâti est réelle, en revanche, la portée sociale des actions engagées semble avoir été généralement en deçà des objectifs affichés. Ainsi, comme le montre un bilan sur l'aspect social des opérations HVS, on constate que rien ne sert de rénover les immeubles et de créer des équipements " si les facteurs structurels de ségrégation sociale, échappant en grande partie aux responsabilités des organismes gestionnaires, sont toujours à l'œuvre, et si leur effet est accentué par des localisations urbaines et des densités qu'aucune opération de réhabilitation ne pourra jamais supprimer "18. Dominique Figeat, l'un des deux auteurs du rapport qui vient d'être cité, estime " que dans l'ensemble, les actions menées dans le cadre des opérations HVS se sont traduites par un renouveau du quartier, modifiant profondément leur image. Ce changement est manifeste quant à l'aspect physique des ensembles ; il est plus difficile d'évaluer les transformations de la vie sociale "19.

Dans cette perspective, le journal *Le Matin* peut écrire au sujet de la cité Olivier de Serres à Villeurbanne qu'il s'agit toujours d'une " cité interdite ". La parole donnée aux jeunes de la cité témoigne des évolutions qui s'y sont produites au cours des années 1970 et que les différents programmes de rénovation mis en œuvre n'ont pas su empêcher. Selon ceux qui ont été interrogés, " quand on n'est pas de la cité, on se fait virer de partout ". Quant au journaliste, il met l'accent sur les processus de marginalisation dont sont victimes les jeunes de la cité : " La cité grouille de jeunes désœuvrés, moins de 18 ans. Au-delà, ils ne pensent

¹⁸ D. Figeat-Fr. de Lavergne (1981), " Les aspects sociaux des politiques de l'équipement et du logement : bilan et perspectives ", colloque sur l'avenir des politiques sociales et les modalités de la régulation sociale.

¹⁹ Commissariat Général au Plan, Dominique Figeat, " Bilan des opérations "Habitat et vie sociale" menées pendant la période du VIIe Plan, juillet 1981.

qu'à quitter ce *trou à rats*. Comme le souligne un employé du consulat d'Algérie, (ils) " s'amuse à emmerder les gens parce qu'ils n'ont rien à faire "20.

Conclusion

En 1984, un jeune sociologue publie un ouvrage concernant les problématiques culturelles des immigrés de l'agglomération mantaise²¹. Etudiant les parcours de vie qui conduisent " du bled à la ZUP ", il constate que la plupart des jeunes d'origine maghrébine vivant dans des grands ensembles sont l'objet d'une marginalisation certaine. De son point de vue, on peut parler du rejet de la jeunesse dans ces cités. Ceux-ci sont systématiquement marginalisés, y compris dans les activités d'animation proposées par la municipalité. Cela conduit à une exacerbation de la violence car, selon l'auteur, " la délinquance est un phénomène naturel et obligatoire dans une ZUP comme le Val Fourré qui ressemble à beaucoup d'autres ". Cette déviance prend en fait racine dans la marginalisation sociale des familles. Quant à la spécificité des jeunes, il y a en fait une " non reconnaissance du droit à la jeunesse de s'épanouir ". A lire ce travail qui n'amène nullement à des conclusions isolées, il apparaît que malgré les dispositifs de remédiation sociale mis en œuvre au cours de la décennie précédente, la situation des jeunes vivant dans des grands ensembles ne se soit nullement, d'un point de vue global, amélioré, et que bien au contraire dans un certain nombre de cas, elle se soit même détériorée. Ce constat est partagé dans une certaine mesure par les pouvoirs publics eux-mêmes comme en témoignent les travaux de la Commission nationale du développement social des quartiers à partir de 1982. L'un des enjeux majeurs sera désormais de mettre l'accent sur l'insertion des jeunes, qu'elle soit d'ordre scolaire, culturelle ou tout simplement sociale comme en témoigne les conclusions du rapport Schwartz. Là où les dispositifs "Habitat et vie sociale" avaient échoué, les premières mesures de la Politique de la ville tenteront, comme par exemple avec la création des missions locales, de réduire les frontières sociales afin que les jeunes soient véritablement en capacité de s'insérer dans l'espace urbain qui est le leur. Près de trente ans après, il semble que la problématique n'ait pas véritablement changé de sens.

Thibault TELLIER

Université de Lille III Charles de Gaulle

²⁰ *Le Matin*, 8 mai 1980.

²¹ Mohamed Hamadi Bekouchi, *Du bled à la ZUP*, Paris, L'harmattan, 1984.